



# ERA ADEQUAT IMMO

## Barème d'honoraires 2019

### SUR TRANSACTIONS DE BIENS BATIS ET NON BATIS

< à 60.000 € : forfait de 7.500 € TTC  
de 60.000 € à 600.000 € : 5% du prix de vente + 5.000 € TTC  
au delà de 600.000 € : 5% du prix de vente

### SUR TRANSACTIONS LOCATIVES

	Part locataire	Part propriétaire
Négociation	-	-
Visite, dossier, rédaction de bail	10 € / m2	10 € / m2
Etat des lieux	3 € / m2	3 € / m2

### BAUX, MURS ET FONDS DE COMMERCE

10% HT du montant de la transaction

### EVALUATION COMPARATIVE DE MARCHÉ

TERRAINS / APPARTEMENT : 150 € TTC  
Cette évaluation vous est offerte si vous nous confiez votre bien à la vente\*

\* dans le cadre d'un mandat Unique

- 
- ERA ADEQUAT IMMO
  - 121, avenue de la Capelette – 13010 Marseille
  - Tel 04 91 31 74 02 – [contact@adequat-immobilier.com](mailto:contact@adequat-immobilier.com) - [www.adequat-immobilier.com](http://www.adequat-immobilier.com)

SARL Adequat Immobilier Au capital de 10.000 € - SIRET 513 035 517 00014 – NAF 6831Z – Carte Professionnelle CPI 1310 2018 000 033 891  
CCI MARSEILLE – RCP AXA  
Chaque agence du réseau est juridiquement et financièrement indépendante.

